

Consignes
EXAMEN DE BACHELOR EN LITTÉRATURE FRANÇAISE

Examen

Durée de l'examen écrit : deux heures.

Les candidat(e)s choisiront d'écrire une explication de texte (deux propositions au choix) ou une dissertation (un sujet).

La dissertation peut se rapporter à une ou plusieurs œuvres du même auteur, voire à plusieurs œuvres de différents auteurs.

L'explication de texte porte sur un passage de vingt à trente lignes, tiré d'une des œuvres figurant dans la liste réunie par le/la candidat(e). Cette explication de texte comprend trois éléments, à savoir :

- la situation et la division du passage,
- l'analyse d'une organisation thématique et formelle inscrite dans la structure profonde du passage,
- l'ouverture à une problématique propre au texte intégral, voire au contexte littéraire et culturel.

L'utilisation d'un dictionnaire monolingue est autorisée.

Corpus

Le *corpus* va du Moyen-Âge au XXI^e siècle. Il comprend **dix textes** d'au moins **sept auteurs**, répartis sur au moins **trois genres**, avec des textes tant de littérature ancienne que de littérature moderne (au moins quatre siècles). Les œuvres s'organiseront autour de deux à trois pôles thématiques, dont au moins un pôle traité en troisième année. Chaque pôle thématique ne pourra inclure qu'**une** œuvre traitée dans un proséminaire ou un séminaire. Pour chaque thème, au moins deux œuvres critiques (livres et/ou articles) sont exigées (à déterminer avec le professeur référent).

Connaissances générales

Il est demandé une connaissance générale de la littérature française telle qu'elle s'exprime dans les cours d'introduction. Un savoir historique et culturel est présupposé.

Compétence critique

Au-delà des compétences techniques acquises dans les cours, les candidat(e)s se montreront capables de distanciation réflexive telle qu'une pratique même rudimentaire des théories et méthodes l'autorise. Ils/elles posséderont, par ailleurs, à propos de leurs œuvres choisies, un minimum de connaissances spécifiques telles qu'on les trouve dans les commentaires introductifs (par exemple « foliothèque »).